



🍷 Tour de France des Handicaps Invisibles Le FIPHFP organise une étape le 23 janvier en Guyane, de 9 à 12 heures, sur le thème des troubles musculo- squelettiques (TMS)

Le 23 janvier prochain, le Tour de France des Handicaps Invisibles, organisé par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, organise une nouvelle étape à Cayenne en Guyane. Dixième étape du Tour, l'évènement sera centré sur les troubles musculo-squelettiques.

L'objectif de l'étape sera d'expliquer et de prévenir ces risques au maximum pour combattre la survenue de ce handicap et mieux l'accompagner en situation de travail.

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles et les tendons. Ils sont le résultat de la combinaison de multiples causes liées au poste de travail, à son environnement, à l'organisation du travail et au climat social chez l'employeur. L'accroissement des contraintes de productivité et l'intensification du travail dans un contexte de vieillissement de la population active expliquent en grande partie l'augmentation des TMS dans la population active au cours des deux dernières décennies.

Mais si de nombreux facteurs favorisent le développement de ces troubles, des solutions de prévention existent (ex :évaluation des risques, réflexion sur l'ergonomie des postes, atténuation de la dangerosité de l'activité, aménagement des postes de travail, rotation des tâches), solutions qu'il convient de valoriser pour limiter au maximum l'apparition des TMS.

« Les troubles musculo-squelettiques sont de loin les maladies professionnelles reconnues le plus fréquemment en France. Et pourtant il existe énormément de façons de prévenir leurs apparitions et c'est pour cela que nous souhaitons sensibiliser les agents de la Fonction publique, informer les employeurs et répondre à toutes les questions. Non seulement il est possible de diminuer drastiquement l'apparition de ces pathologies, mais le FIPHFP peut apporter son appui pour accompagner les employeurs et les agents publics lorsqu'elles se déclarent » déclare Marine Neuville, directrice du FIPHFP.

Cette étape du Tour de France des Handicaps Invisibles se tiendra à l'auditorium de l'Encre, route de Montabo à Cayenne. Les équipes du FIPHFP vous accueilleront entre 9h30 et 12 heures pour faire un point sur ces troubles avec l'intervention d'un médecin spécialiste des TMS, deux tables rondes et des témoignages d'agents souffrant de ce handicap.

En parler c'est améliorer la prévention et prouver à ceux qui souffrent de ces troubles que ce n'est pas une fatalité et que des solutions existent au sein du cadre professionnel.



A propos du Tour de France

Afin de sensibiliser les acteurs publics à l'emploi de personnes en situation de handicap invisible et d'améliorer la prise en compte de ces pathologies complexes, le FIPHFP organise, sur 2023 et 2024, un Tour de France des Handicaps invisibles.

Dans chacune des régions de France, ce Tour de France propose une demi-journée de tables rondes, de témoignages et d'échanges adaptés à chaque territoire. Chaque étape sera l'occasion de faire un focus sur une typologie de handicap invisible avec l'intervention d'un grand témoin.

Les handicaps invisibles sont particulièrement complexes et multiples dans leurs formes et dans les situations qu'ils recouvrent. Chaque pathologie possède des impacts différents sur la vie professionnelle et nécessite, par conséquent, des modalités d'accompagnement spécifiques.

Rappel des dates et thématiques du Tour de France des Handicaps invisibles

- [Mardi 16 janvier 2024 en Guadeloupe](#) – Drépanocytose
- [Mercredi 17 janvier 2024 en Martinique](#) – Diabète
- [Mardi 23 janvier 2024 en Guyane](#) – TMS
- [Jeudi 25 janvier 2024 en Ile-de-France](#) – Handicap psychique
- Juin dans le Grand-Est – Thème à définir
- [Jeudi 11 juillet 2024 en Nouvelle-Aquitaine](#) – Thème à définir
- Mardi 10 Septembre – Pays de la Loire – Les troubles psychiques
- [Jeudi 26 septembre 2024 à la Réunion](#) – Diabète
- [Jeudi 3 octobre 2024 à Mayotte](#) – Diabète
- [Mardi 8 octobre 2024 en Bretagne](#) – Dys et Épilepsie
- [Jeudi 5 décembre 2024 en Bourgogne-Franche-Comté](#) – Thème à définir

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,45 % en 2022.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.



www.fiphfp.fr / @fiphfp

Contacts Presse

Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – fauverny@image7.fr

Anatole Flahault – 06 66 77 06 79 – aflahault@image7.fr